



**Séminaire national des 12 et 13 juin 2006
À l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
11 rue Paul Leplat - 78410 Marly Le Roi**

FAIRE VIVRE LA DIVERSITE CULTURELLE EN FRANCE

La conférence générale de l'UNESCO a adopté en novembre 2005 la convention sur « La protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ». Celle-ci vise à « encourager le dialogue entre les cultures afin d'assurer des échanges culturels plus intenses et équilibrés dans le monde en faveur du respect interculturel et d'une culture de la paix, de promouvoir le respect de la diversité des expressions culturelles ».

Cette convention internationale, outre qu'elle affirme le caractère spécifique des biens culturels et audiovisuels, et reconnaît la légitimité des politiques de soutien aux activités culturelles et à la production et la diffusion des biens et services culturels, pose aussi à chaque État la question du dialogue entre les cultures au sein d'une même nation.

Pour approfondir les implications de ce texte, tant à l'échelon national qu'à l'échelon local, le ministère de la culture et de la communication et le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ont décidé de mener en commun un séminaire national de réflexion.

Au terme de « multiculturalité », la tradition française semble préférer celui « d'interculturalité » qui vise davantage l'interaction et le dialogue entre les cultures.

Loin du communautarisme qui renforce le repli identitaire, l'interculturel correspond mieux au projet d'organiser sur un territoire le dialogue entre les diverses cultures.

Organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MJSVA), avec le concours de l'INJEP et en partenariat avec la Conférence Permanente des Coordinations Associatives et la cité nationale de l'immigration. Ce séminaire se déroulera à l'INJEP de Marly-le-Roi, les lundi 12 et mardi 13 juin 2006.

Il est ouvert aux associations et aux institutions culturelles ainsi qu'aux services déconcentrés de l'État.

Comité de pilotage :

Dominique BILLET (MJSVA), Jean-François CHAINTREAU (MCC), Olivier GAGNIER (MCC), Katell GUIZIOU (Cité nationale), Jacques HENRARD (conférence permanente des coordinations associatives), Jean-Marc LAURET (MCC), Laurence MARTIN (MCC), Pierre MAYOL (MCC), Pierre MONTAUDON (MJSVA), Jean-Claude RICHEZ (INJEP), Ariane SALMET (MCC).

SEMINAIRE NATIONAL

« Faire vivre la Diversité culturelle en France »

Lundi 12 juin 2006***Matin :***

- 9h00** Accueil à l'INJEP
- 9h30** Ouverture
- 10h00** Mise en perspective de la réflexion nationale à partir de la convention de l'UNESCO sur « la promotion de la diversité des expressions culturelles ».
- Etienne MADRANGES, directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire (MJSVA).
- Benoît PAUMIER, délégué au développement et aux affaires internationales (MCC).
- 10h30** « L'enjeu de la promotion de la diversité culturelle au regard de l'évolution de la population de la France à l'horizon 2020 »,
Olivier DONNAT, chargé de recherche au ministère de la culture et de la communication (DEPS).
- 11h00** « Structure démographique et évolution des comportements culturels et générationnels »
Catherine WIHTOL DE WENDEN, directrice de recherche au CNRS.
- 12h00** Débat avec la salle : modérateur Olivier GAGNIER (MCC).
- 12h30** Repas

Après-midi :

- 14h00** « Les formes d'expression de la diversité culturelle infra nationale et les règles du vivre ensemble républicain : principes intangibles et évolutions législatives », Emmanuel DECAUX, professeur de droit à Paris II.
- 15h00** Débat avec la salle : modérateur Jean Claude RICHEZ, (INJEP).
- 15h30** Pause
- 16h00** « Culture, populations issues de l'immigration et cohésion sociale : enjeu de mémoire et travail historique »,
Ahmed BOUBEKER, maître de conférence à l'université de Metz.
- 17h00** « Diversité culturelle, citoyenneté, et sentiment d'appartenance : rôle de la société civile entre l'espace privé et l'espace public »,
Jacqueline COSTA-LASCOUX, directrice de l'Observatoire de l'intégration.
- 17h30** Débat : modérateur Jean-François CHAINTREAU (MCC).
- 19h00** Repas
- 20h30 à 22h00** « Créolisation et métissage » carte blanche à Daniel MAXIMIN (écrivain).

Mardi 13 juin 2006***Matin :***

- 9h30** « Diversité culturelle et vivre ensemble »
Marie-Laure LAS VERGNAS, chargée de mission à la Cité des Sciences et de l'Industrie
« Mission vivre ensemble ».
- 10h30** Débat : modérateur : Dominique BILLET (MJSVA).
- 11h00** Pause
- 11h15** Présentation de points de vue étrangers :
« Le multiculturalisme au Canada »
François HOULE, professeur École d'études politiques, université Ottawa.
- 12h30** Repas

Après-midi :**14h00 Quatre ateliers simultanés :**

- 1 « Diversité culturelle : histoire et mémoire »,
- 2 « Diversité culturelle et institutions »,
- 3 « Diversité culturelle et associations »,
- 4 « Diversité culturelle et citoyenneté ».

Présentation d'études de cas illustrant la prise en compte de la diversité culturelle au plus près des populations. Chaque atelier présentera trois actions de proximité conduites à l'initiative d'institutions culturelles, de mouvements d'éducation populaire, d'artistes, d'associations et de collectivités territoriales.

L'animation sera assurée par les organismes suivants :

1. Cité nationale de l'histoire de l'immigration,
2. Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (MJSVA),
3. Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA),
4. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

- 16h00** « Les conditions de la diversité culturelle » :
Conférence plénière de Jean BAUBEROT, CNRS/EPHES (Ecole pratique des hautes études).
- 16h45** Débat : modérateur Olivier GAGNIER (MCC).
- 17h00** « Les perspectives de l'année européenne du dialogue interculturel 2008 » par un représentant de la Commission européenne.
- 17h45** Clôture

BULLETIN D'INSCRIPTION
12 et 13 juin 2006
Séminaire national
 « FAIRE VIVRE LA DIVERSITE CULTURELLE EN FRANCE »

Nom :	Prénom :
Adresse personnelle :	
Téléphone :	e.mail :
Qualité :	
Adresse administrative :	
Téléphone :	e.mail :

FRAIS D'INSCRIPTION : 20 euros

Les frais d'hébergement à l'INJEP (dans la limite des places disponibles) et de restauration sont pris en charge par les organisateurs. Vous voudrez bien cocher les cases ci-dessous, suivant vos besoins :

	Déjeuner :	Dîner :	Hébergement + petit déj :
Lundi 12 juin	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Mardi 13 juin	Déjeuner oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

Arrivée la veille du colloque (le dimanche 11 au soir) oui non

IMPORTANT : Si vous arrivez la veille du colloque :

► avant 20 heures : un personnel du service accueil vous remettra votre clé.

► après 20 heures : nous vous demandons de prendre contact avec le service accueil au 01.39.17.27.02/03/04 (24 heures à l'avance).

RETOURNER LES BULLETINS D'INSCRIPTION AVANT LE 26 MAI 2006 (délais de rigueur) AVEC LE REGLEMENT

INJEP – 11 rue Paul Leplat – 78160 MARLY LE ROI

Unité de la Recherche, des Etudes et de la Formation –

Contacts : Evelyne SCHIPANI – e.mail : schipani@injep.fr

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, le nombre de lits étant limité, la priorité sera donnée aux non résidents Ile de France.